

Notre barème transaction

Montant de la transaction	Honoraires TTC
Jusqu'à 50 000€	9%
De 50 000€ à 150 000€	8%
De 150 000€ à 250 000€	7%
De 250 000€ à 350 000€	6%
Plus de 350 000€	5%

Honoraires de location à usage d'habitation :

- **Charge locataire** : plafond applicable - décret n° 2014-890 du 1er août 2014
- **Charge bailleur** : un mois de loyer hors charges HT

Honoraires de location à usage commercial ou de bureaux : 12% TTC du montant du loyer de la 1^{ère} période triennale

Honoraires de cession de fonds de commerce : 10% TTC du montant du loyer de la 1^{ère} période triennale + 10% TTC du montant de la cession

Commission minimale (hors location à usage d'habitation) : 3 000€ TTC

Les honoraires de l'agence sont à la charge de l'acquéreur ou du preneur, sauf convention expresse entre les parties.



Achat - Vente - Location

SARL au capital de 8 000 € - 791 237 100 R.C.S. Créteil - Carte Professionnelle: Transaction et Gestion N° CPI 9401 2018 000 036
484 délivrée par la Préfecture de Paris - Garantie : VERSPIEREN, 8 avenue du Stade de France 93210 Saint Denis.
Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante.

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21